



Isneauville, le 19/08/2026

COURRIER ARRIVE LE

26 AOUT 2026

DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de ROUEN
Mairie - 2 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN



Monsieur le Maire,

▪ SERVICE EMETTEUR :
Recrutement

▪ DOSSIER SUIVI PAR :
Samia SLIMANI

✉ missiontemporaire@cdg76.fr
☎ 02.35.59.41.82

→ Pièces

Veuillez trouver ci-joint :

Deux exemplaires de la fiche de mission, dont un exemplaire est à retourner au Centre de Gestion après signature.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

BORDEREAU D'ENVOI



Le courrier doit être adressé à Monsieur le Président du Centre de Gestion.

Collectivité bénéficiaire

Collectivité : Ville de ROUEN

Adresse : Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Maire de ROUEN
Mairie - 2 place du Général de Gaulle
76000 ROUEN

Donneur d'ordre : Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire

Affaire suivie dans la collectivité par : Stéphanie BOURGOIS, Responsable du Secteur Santé Ressources Humaines –
Sébastien SELLA, Responsable Adjoint

Nature du besoin

Accroissement temporaire d'activité

Caractéristiques du poste

Nom de la personne à remplacer :

Ancienneté dans le poste :

Agent remplaçant positionné sur le grade de Rédacteur

Poste à : Temps complet

Durée hebdomadaire de travail dans la collectivité : 35 heures

Nombre d'heures sur le poste : 35 heures

Horaires de travail

Les horaires sont variables du lundi au vendredi avec plages fixes 09h00-11h30 / 14h00-16h00 (présence obligatoire) et plages variables 07h30-09h00 / 11h30-14h00 / 16h00-19h30 (sous réserve des nécessités de service). 45 minutes de pause méridienne obligatoire.

Durée de la mission

La mission débutera le **1^{er} septembre 2026** et s'achèvera le **30 septembre 2026**.

⚠ Pour un emploi à temps complet, un agent remplaçant ne peut réaliser que 25 heures supplémentaires par mois qui seront payables ou récupérables au choix de l'autorité territoriale.

Le nombre d'heures supplémentaires est proratisé en fonction du nombre d'heures prévues au contrat de travail (exemple : pour un contrat de 25 heures par semaine sur un mois, l'agent peut réaliser 17 heures supplémentaires au maximum)

Agent chargé de la mission

Madame Alison DOISY,
rémunérée sur la base de l'échelon 1 du grade de Rédacteur
(I.B. 389 - I.M. 373)

Détail des missions confiées à l'agent

Chargée d'accompagnement individuel de santé

Caractéristiques du matériel que devra utiliser l'agent

☒ **Matériel informatique (logiciels utilisés) :**

☐ **Autre matériel (à préciser) :**

Environnement du poste

Service : Mairie

Responsable du service ou hiérarchique direct de l'agent : Stéphanie BOURGOIS, Responsable Secteur Santé Ressources Humaines

Moyens humains du service :

Hygiène et sécurité au travail

La collectivité d'accueil devra fournir au Centre de Gestion une attestation sur l'honneur certifiant la mise à disposition des E.P.I. (équipements de protection individuelle) adaptés à la nature des risques encourus par l'agent remplaçant le jour de sa prise de poste et pendant toute la durée de sa mission.

Fait à Isneauville, le 19/0082026

En deux exemplaires originaux

Le Maire
de la Ville de ROUEN,


Stéphanie PREMPAIN
Directrice adjointe
Chef de service
Pilotage des Carrières et des Remplacements

Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

Pour le Président
Par délégation
La Directrice adjointe,


Isabelle CARPENTIER